



THE DRIVE YOU DEMAND

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - EMERGING MARKET SOVEREIGN BOND

Une approche thématique innovante visant à tirer parti des opportunités d'investissement sur les marchés des obligations souveraines des pays émergents

UBAM - Emerging Market Sovereign Bond investit principalement dans les obligations souveraines et quasi souveraines des marchés émergents en devises fortes, avec l'objectif de surperformer son indice de référence. L'équipe Obligations Emergentes de l'UBP s'appuie sur une analyse macroéconomique propriétaire, combinée à une approche thématique innovante, afin d'identifier les opportunités d'investissement les plus attractives. L'équipe se caractérise également par un strict processus de suivi du risque, et accorde une attention particulière à la liquidité et à la diversification.

Points forts

- ◆ *Des rendements attractifs*
- ◆ *Une amélioration continue des fondamentaux des marchés émergents*
- ◆ *Une stratégie à même de développer et d'exploiter les thèmes d'investissement mondiaux de court et long terme avec une implication locale, en ayant recours à un processus propriétaire d'analyse thématique multidimensionnelle*
- ◆ *Un fonds géré activement et accordant une attention particulière à la liquidité ainsi qu'à la diversification*
- ◆ *Une équipe d'investissement expérimentée qui a su démontrer sa capacité à gérer des produits en obligations émergentes*

Thèse d'investissement

Les obligations souveraines et quasi souveraines des marchés émergents représentent une classe d'actifs largement diversifiée, qui offre des rendements attractifs en comparaison des obligations des marchés développés, et bénéficie de l'amélioration continue des fondamentaux macroéconomiques de l'univers émergent. De nombreux pays au sein de ces régions sont fortement intégrés à l'économie mondiale, et l'approche innovante du fonds vise donc à identifier les thèmes macroéconomiques mondiaux ayant un impact sur les économies domestiques émergentes. Par ailleurs, l'analyse approfondie des pays et du crédit est essentielle pour limiter les risques spécifiques et identifier des sources d'alpha potentiellement décorrélées.

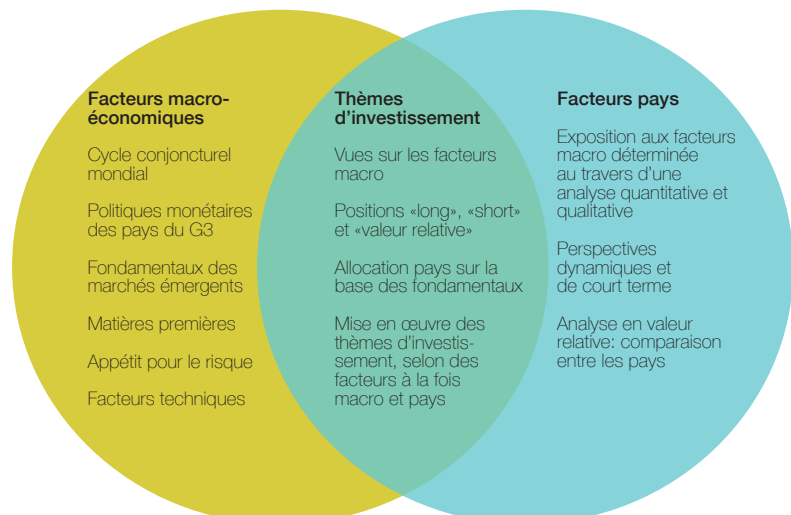
Caractéristiques du fonds

Le fonds investit principalement en obligations d'émetteurs souverains et quasi souverains des marchés émergents en devises fortes, sans restriction en termes de notations de crédit. Le portefeuille est géré activement et suit une approche thématique innovante s'appuyant sur une recherche macroéconomique propriétaire.

Le fonds peut être investi jusqu'à 20% dans des obligations d'entreprises et dans la dette en devises locales des pays émergents, afin d'accroître la diversification en portefeuille.

L'équipe expérimentée cherche à générer de l'alpha en utilisant les inefficiences du marché ainsi que les tendances mondiales et locales, l'objectif étant de surperformer de 100 points de base (pb) l'indice JPMorgan - EMBI Global Diversified, avec une «tracking error» de 200 pb.

Les souscriptions et les rachats s'effectuent de manière quotidienne.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Source: UBP
Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Une construction de portefeuille articulée autour de trois axes majeurs

Processus d'investissement

- ◆ Une allocation «top-down» basée sur un système propriétaire d'attribution de scores, qui permet de définir les mesures clés du portefeuille ainsi que l'exposition au crédit.
- ◆ Une analyse macroéconomique et politique – tant quantitative que qualitative –, combinée à une évaluation en valeur relative, visant à définir un positionnement à court et long terme sur les différents émetteurs
- ◆ Des thèmes d'investissement établis sur la base des tendances globales ayant une incidence sur les économies locales au sein de l'univers émergent
- ◆ Une stricte gestion des risques, avec notamment une attention particulière portée à la «tracking error» ex-ante, à la diversification et à la liquidité

Paramètres d'investissement

- ◆ Indice de référence: JPMorgan - EMBI Global Diversified
- ◆ Duration sur les taux d'intérêt: Indice de référence +/- 2 ans; géré via des «futures» américains
- ◆ Duration sur les spreads: Indice de référence +/- 2 ans
- ◆ Allocation totale maximale aux obligations autres que les obligations souveraines et quasi souveraines des marchés émergents: 20% (obligations d'entreprises et obligations en devises locales émergentes)

Equipe d'investissement

- ◆ Une équipe expérimentée composée de huit professionnels – à savoir quatre gérants de portefeuille, trois analystes crédit et un stratégeste macro & devises –, tous entièrement dédiés aux marchés obligataires émergents.
- ◆ Ces professionnels bénéficient de l'implantation internationale de l'UBP et du support de ses équipes de recherche.

Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Emerging Market Sovereign Bond
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 31 août 2017
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	USD (EUR/CHF/SEK/SGD/HKD/GBP)
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	A: 1,3%; I, U: 0,65%
Commission de performance	A, I, U: aucune
Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A.

Tendances de marché mondiales	Analyse fondamentale des pays	Thèmes d'investissement
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cycle conjoncturel global ◆ Politiques monétaires des pays du G3 ◆ Fondamentaux des marchés émergents ◆ Matières premières ◆ Appétit pour le risque ◆ Facteurs techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse quantitative et qualitative ◆ Perspectives dynamiques et de court terme ◆ Analyse en valeur relative basée sur des outils propriétaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Thèmes exploitant les tendances macroéconomiques globales et leurs diverses implications sur les pays émergents ◆ Positions «long», «short», ou en «valeur relative», selon le thème d'investissement
Mesures clés du portefeuille (p. ex. duration, bêta, etc.) et allocation	Vues sur les pays et sélection de titres «bottom-up»	Thèmes d'investissement

Construction de portefeuille et suivi du risque

Principaux risques

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part IC USD LU1668154799 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des États-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. À ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com